

Montrouge, le 17 octobre 2012

Communiqué de presse

Crédit Agricole S.A. annonce la cession d'Emporiki à Alpha Bank

Crédit Agricole S.A. annonce aujourd'hui la signature d'un contrat visant à la cession de la totalité du capital d'Emporiki à Alpha Bank. La transaction a été approuvée par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. le 15 octobre 2012. Crédit Agricole S.A. et Alpha Bank visent la finalisation de la cession au 31 décembre 2012, sous réserve de l'obtention de l'autorisation des autorités compétentes. Les termes de la transaction ont d'ores et déjà été approuvés par les Conseils d'administration d'Alpha Bank et du Fonds Hellénique de Stabilité Financière.

Principaux termes de la transaction

Crédit Agricole S.A. cède à Alpha Bank l'intégralité du capital du groupe Emporiki pour un euro. Ainsi que précédemment annoncé, la recapitalisation d'Emporiki par Crédit Agricole S.A., déjà engagée en juillet 2012 à hauteur de 2,3 milliards d'euros, sera portée à 2,85 milliards d'euros préalablement à la cession. En outre, Crédit Agricole S.A. souscrit pour 150 millions d'euros d'obligations convertibles à émettre par Alpha Bank, remboursables en actions d'Alpha Bank, sous conditions et à l'initiative de Crédit Agricole S.A.

L'exposition de Crédit Agricole S.A. au financement des entités cédées s'élevait à 2,1 milliards d'euros à fin septembre 2012. La recapitalisation d'Emporiki et la souscription aux obligations convertibles à émettre par Alpha Bank entraîneront une réduction immédiate de ce financement de l'ordre de 0,7 milliard d'euros.

En outre, Crédit Agricole S.A. étudie la possibilité d'acheter des actifs auprès d'Emporiki et d'Alpha Bank ; ces achats réduiraient également, à due concurrence, le montant de l'exposition résiduelle de Crédit Agricole S.A. au financement d'Emporiki.

Le financement résiduel sera remboursé en trois échéances, dont la dernière interviendra fin 2014, et sera garanti par des actifs financiers de qualité sélectionnés par Crédit Agricole S.A.

Impacts financiers de la transaction

L'impact de la transaction sera enregistré dans le compte de résultats de Crédit Agricole S.A. au troisième trimestre 2012. Il viendra réduire le résultat net part du groupe pour un montant estimé à 2 milliards d'euros qui tient compte de la meilleure évaluation de l'ensemble des pertes et coûts induits par la transaction jusqu'à la finalisation de la cession.

Cette transaction s'inscrit dans le cadre de la stratégie de renforcement de la structure financière de Crédit Agricole S.A. qui poursuit ainsi son recentrage dans le cadre de son plan stratégique. Crédit Agricole S.A. estime que les effets cumulés de la transaction conforteront l'atteinte des objectifs de solvabilité du groupe Crédit Agricole à fin 2013 tels qu'ils ont été précédemment annoncés.

Comme indiqué lors de l'entrée en négociations exclusives, cette opération contribuera à la consolidation du système bancaire grec, condition du redressement du secteur financier du pays.

Conseils

Crédit Agricole S.A. est conseillé par Nomura et Crédit Agricole CIB ainsi que par les cabinets d'avocats Clifford Chance et Koutalidis.